

Collectif de défense des écoles publiques de la circonscription de Ploërmel

Compte-rendu de la rencontre avec l'Inspecteur d'Académie (IA)

10 parents d'élèves se sont rendus au rendez-vous fixé par L'Inspecteur d'Académie, le 16/12/12 à 16 h.
Étaient également présents, le Conseiller Général de Guer, L'inspecteur de Ploërmel, l'adjointe au maire de Guer.

Objet de la visite : les affectations et demandes réitérées des parents de Guer.

Accueil méprisant et condescendant de l'IA. Discussion assez longue sur les postes non pourvus. Selon l'IA, il n'y a pas de crise puisque les enseignants sont passionnés et il n'y a donc aucun élève sans enseignant actuellement sur le département. Un peu ébranlé par le témoignage des parents concernant la situation vécue à St Raoul et Augan (70 élèves pour 1 enseignante dans chaque école), il a fini par minimiser la chose en précisant « *qu'il y avait les ATSEM* ».

Situation à Guer : un remplaçant formation continue Mr Cornec (vit à 70km de Guer) présent pour 1 semaine dans la classe de CP-CE1 . Refus de l'IA de signer une confirmation écrite qu'un enseignant sera nommé à titre définitif, à partir de janvier. Il donne sa « parole d'homme ».

Selon l'IA, surscolarisation des enfants de 2 ans, dans le Morbihan. Environ 50 enseignants nécessaires pour faire fonctionner ces classes. Fait ressortir le département comme un cas à part. Et plus particulièrement, plus d'enseignants malades qu'ailleurs, dans la circonscription de Ploërmel. (soit l'inverse de ce qui a été affirmé à une autre occasion)

Service Minimum d'Accueil abordé par l'adjointe au maire de Guer, très mal traitée. Il existe une convention signée par les mairies pour le SMA au cas où les enseignants sont absents pour une courte durée, dans le cas d'une absence prévisible. (le SMA ne s'appliquerait donc pas au seul fait de grève)

Recteur, responsable du numerus clausus. L'IA a affirmé que : « *l'ouverture du numerus clausus est possible mais pas prévue* » .

De plus, il s'y oppose car Les postes débloqués sur la liste complémentaire sont à déduire du total d'enseignants en formation de la rentrée suivante.

Réflexion de l'IA sur la scolarisation des 2 ans disponible sur le site de l'Inspection Académique : réflexion engagée avec l'enseignement catholique.

<http://www.ac-rennes.fr/ia56/actualites/scolarisation/accscol.htm>

Soutien du conseiller général : il a demandé à l'IA de faire remonter la demande des parents aux instances de l'État, car s'il y a carence, c'est de la responsabilité de l'état.

(autre exemple : une des personnes issue de la liste complémentaire qui vient d'être appelée se voit attribuer un service équivalent à 6 jours par semaine !)

Conclusion : toujours rien pour la décharge des RER de Brignac et Caro et rien de sûr pour la classe des CP-CE1 de Guer Schoelcher). L'IA a clairement déclaré qu'il ne voulait plus voir les parents d'élèves du collectif.

Les autres dossiers abordés :

➤

les RASED

Aide individualisée = Soutien des enfants en prévention.

Travail des enseignants spécialisés = Thérapie.

Donc en développant l'aide individualisée, le travail des RASED va se trouver allégé.

Les parents n'ont pu être entendus quand ils ont douté du bien fondé de l'aide personnalisée.

➤

Base-élèves

« Paranoïa des parents » Selon l'IA, il s'agit d'un simple outil de gestion des effectifs. Pour lui, les parents sont alarmistes et ne s'emparent de cette cause que « *pour s'occuper* » (surtout les mères de familles)

L'IA suspecte les enseignants de tricherie (il y aurait, d'après lui, environ 1100 élèves « fantômes » sur le département). 5 familles ont déjà changé d'école à Guer. Ploërmel serait une des dernières circonscriptions pour la remise des clés de sécurité.

Les juristes qui planchent sur la question cherchent la faille, soit « *Comment contester la valeur de l'outil administratif ?* »

L'IA a affirmé qu'aucun élève ne pouvait être enregistré dans base élève sans que les parents ne soient prévenus ; que tout était sécurisé.

L'IA a accusé les parents d'être suspicieux, ce à quoi ils ont répondu que c'est lui qui l'était puisqu'il ne faisait confiance qu'à Base Elèves pour l'établissement de la carte scolaire (affectations à la rentrée).

L'IA a précisé que s'il avait provisoirement « laissé tomber Base Elèves, c'est qu'il avait des problème avec le mouvement des lycéens !!!!